

La France, Robert Schuman et l'Europe

Par Bruno Béthouart

Robert Schuman ne connaît la notoriété en Europe qu'à l'âge de 63 ans, au moment où le «plan Schuman» est dévoilé: son nom occupe dès lors la première page des quotidiens européens surpris de l'audace de cet homme modeste et discret par nature. Les Français l'ont découvert trois ans auparavant alors qu'il accepte de prendre dans des conditions très délicates la direction d'un gouvernement après l'échec d'un gouvernement Blum dit de «troisième force». Quel contraste entre la modestie de ce lorrain qui »entre dans l'hémicycle comme un religieux et gagne sa stalle dans le chœur«¹ et le brio de son *alter ego* au MRP, Georges Bidault, homme d'esprit, orateur passionné et passionnant, auréolé de son titre de président du CNR! L'un domine le mouvement de son sens de la répartie, de son intelligence somptueuse et de son charme, l'autre n'est que sérieux, austérité et sobriété dans le propos. Chacun apporte à son pays ses intuitions; les propositions de Robert Schuman pèsent au moins autant que celles du brillant journaliste de *l'Aube* dans son rapport à la France et à l'Europe. Par une fidélité à sa petite patrie, la Lorraine où il est né, par son attachement patriotique à la France républicaine, et par son engagement européen raisonné, n' a-t-il pas été, autant sinon plus que son collègue républicain populaire, amené à anticiper les grandes avancées du siècle?²

1. La fidélité à sa petite patrie

Lorrain de naissance

Né citoyen allemand dans le Reichsland d'Alsace-Moselle en 1886, Robert Schuman possède donc une culture et une formation germanique: le dialecte mosellan et le luxembourgeois sont proches de l'allemand. Parfaitement bilingue, il reçoit et assimile les contes et légendes germaniques, se nourrit du romantisme, de l'historiographie et de la philosophie allemande. Cependant il demeure un germanophone des marges qui n'accepte pas la montée du courant pangermaniste au sein de la république de Weimar avec son rêve expansionniste, ni l'attire pour la force martiale. Après des études primaire et se-

1 Jacques FAUVET, *La IVe République*, Paris 1959, p. 164.

2 Raymond POIDEVIN, *Robert Schuman, homme d'Etat, 1886-1963*, Paris 1986, 520 p. Il s'agit de l'ouvrage fondamental pour un tel sujet.

condaire à Luxembourg, et l'obtention de son *abitur* en 1903 au lycée allemand de Metz dans le but de pouvoir suivre des études universitaires dans le Reich, il fréquente les universités de droit de 1904 à 1912. D'abord à Bonn, puis Berlin et Munich, il termine son cursus à Strasbourg et devient spécialiste de droit civil et commercial³.

A partir de 1908, après avoir passé l'examen d'Etat, il fait les stages réglementaires dans les administrations et tribunaux d'Alsace-Lorraine à Metz et Strasbourg puis dans un cabinet privé à Metz. Il soutient une thèse de droit privé avec un professeur de Strasbourg d'origine luxembourgeoise, Wilhelm Kisch, en 1910. Robert Schuman, dont le parcours est identique à celui d'Adenauer, s'installe alors de 1912 à 1914 à Metz dans un cabinet d'avocat: »Je rentre chez moi« confie-t-il à un ami.⁴ Après la Grande Guerre, il s'inscrit à nouveau au barreau de Metz comme avocat en 1922 et y demeure jusqu'en 1963: sa réputation de probité lui assure une clientèle fidèle. Réformé en 1908 et, de ce fait, exempté du service militaire, il est mobilisé en 1914, affecté au service auxiliaire dans un hôpital à Metz et libéré en juillet 1915. Durant les trois années qui suivent, il occupe la fonction d'adjoint d'administration à la Kreisdirektion du canton de Boulay (Bolchen) en Moselle.⁵

Ces expériences diverses lui permettent de mesurer les différences entre les deux civilisations, entre les deux conceptions de l'Etat, de la Nation ; l'une basée sur la race et la langue, l'autre sur le vouloir vivre ensemble.⁶ Il repère aussi les points communs tels que le fonds gréco-romain, le christianisme médiéval, l'humanisme et le libéralisme, l'impact de la révolution industrielle. Robert Schuman apprécie également l'importance de l'organisation catholique allemande née du combat contre la politique bismarckienne du *Kulturkampf* de 1871 à 1887 autour du Zentrum de Windthorst sur le plan politique dès 1870 et du *Vereinskatholizismus* de 1890 sur le plan associatif. Il fréquente le docteur Ernst, médecin réputé, qui est le chef du parti catholique, le Zentrum, à Metz, mais par son oncle Ferdinand Schuman, conseiller général et député au Landtag d'Alsace-Lorraine, il est proche des hommes du Groupe lorrain. Ces catholiques n'ont pas rejoint le Zentrum et mettent l'accent sur le particularisme régional.⁷ Il demeure également en contact avec le chanoine Henri

3 Christian PENNERA, *Robert Schuman. La jeunesse et les débuts politiques d'un grand Européen de 1886 à 1924*, Sarreguemines 1985, p. 30–35.

4 François ROTH, *Robert Schuman: du catholique lorrain à l'homme d'état européen, 1886–1963*, dans: G. CHOLVY (dir.), *L'Europe dans ses dimensions religieuses* (Carrefour d'histoire religieuse), Montpellier 1998, p. 115.

5 Michel-Pierre CHÉLINI, *Robert Schuman et l'idée européenne (1886–1963)*, dans: *France Forum*, n° 313-314, octobre-décembre 1996, p. 23.

6 Denis FUSTEL DE COULANGES, *L'Alsace est-elle allemande ou française? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin*, 1870.

7 François ROTH, *La Lorraine annexée, 1870–1918*, Nancy 1976.

Collin, directeur du quotidien de langue française *Le Lorrain* et son successeur l'abbé Ritz. En effet, Robert Schuman sait que la Révolution française et les guerres successives ont creusé un fossé large entre les deux pays. Une incertitude demeure sur son opinion en 1914–1918, sur l'avenir qu'il souhaite pour sa région, sur le cadre le plus adapté.⁸ Cependant, à la fin du mois de juillet 1918, il a compris que, l'Allemagne ayant perdu la guerre, l'Alsace-Lorraine va redevenir française. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il ne tient pas à prendre le parti de l'un contre l'autre: son triple refus du pétinisme, de l'autonomisme et de la résistance s'explique par son désir de ne pas trahir ses convictions et sa volonté de rester fidèle à sa petite patrie: la conjoncture lui est alors tout à fait défavorable, elle explique les soupçons formulés à son encontre à la Libération ainsi que les invectives d'Edmond Michelet qui parle en mars 1954 de »l'Europe dangereuse des apatrides et des technocrates«⁹: il est simplement en avance sur son temps.

Robert Schuman, un chrétien des frontières

Il est issu d'une famille mosellane de la frontière franco-germano-luxembourgeoise. Le berceau de la famille se situe à Evrange, canton de Cattenom.¹⁰ Son père, Jean-Pierre Schuman, propriétaire terrien et rentier, préfère après 1870–1871 s'installer au Luxembourg sans choisir la France: il devient citoyen allemand à l'étranger dans le Grand Duché de Luxembourg distinct de la Belgique depuis 1890 et habite dans l'une des futures capitales de l'Europe, faubourg de Klausen, dans une maison où se trouve désormais un Centre Robert Schuman.¹¹ Sa mère, Eugénie Durenne, luxembourgeoise de naissance, fait partager ses convictions chrétiennes à son fils unique issu de trois patries. Les décès de ses parents, en 1900 pour son père, puis en 1911 pour sa mère d'un accident de voiture à cheval, l'ont fait beaucoup souffrir. Avec l'héritage de ses parents, il est hors du besoin durant toute son existence.

Robert Schuman, malgré sa modestie et sa réserve naturelle, acquiert, par ses compétences et sa fiabilité, une certaine notoriété dans les milieux catholiques mosellans et fréquente la résidence de l'évêque de Metz. Un de ses cousins, l'abbé Léon Schmitt, fils d'un quincaillier de Thionville, l'introduit chez Mgr Benzler, ancien abbé bénédictin de Maria Laach, devenu évêque selon la volonté de Guillaume II. Le jeune catholique mosellan participe à des mouvements associatifs confessionnels tels que l'Unitas, la corporation étudiante la plus modérée qui regroupe les séminaristes et des étudiants en théo-

8 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 117.

9 Jean CHARBONNEL, *Edmond Michelet*, Paris 1987, p. 95.

10 Chr. PENNERA (v. note 3), p. 10–15.

11 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 114.

logie et dont il devient peu à peu conseiller juridique. En août 1913, lors du grand rassemblement bisannuel des catholiques allemands (*Katholikentag*) à Metz, il fait partie du comité d'organisation présidé par son ami le professeur Kintzinger et occupe la fonction de second secrétaire. Pour lui marquer sa confiance, Mgr Benzler l'envoie suivre, à l'abbaye de Maria Laach en Rhénanie, une session liturgique réservée à quelques espoirs du catholicisme allemand et lorrain. Il y fait la connaissance du futur chancelier de la République de Weimar, Heinrich Brüning.¹² Porté vers une spiritualité franciscaine, il choisit de vivre à mi-chemin entre le clerc et le laïc marié, au service des autres.

Les catholiques, la République française et l'Europe

L'éventuel ralliement à la République est l'enjeu fondamental pour les fidèles français à la fin du siècle dernier. Une partie des catholiques est tentée de continuer de se considérer comme en exil à l'intérieur du pays à cause d'une législation anticléricale qui aboutit à l'expulsion des congrégations enseignantes en 1901–1904, à la séparation de l'Église et de l'État supprimant toute subvention budgétaire au clergé séculier. Le combat antimaçonnique est alors mené par *la Croix* «le journal le plus antijuif de France» selon l'abbé démocrate Garnier qui renoue avec l'antijudaïsme populaire latent chez tous les chrétiens.¹³ Le maurrassisme connaît un réel écho chez les catholiques avec son cortège d'antirépublicanisme et de germanophobie. La papauté joue alors un rôle décisif notamment par l'intermédiaire de Léon XIII qui, dans l'encyclique *Immortale Dei* en 1885, rappelle que «la souveraineté n'est pas en soi nécessairement liée à une forme politique». Le 20 février 1892, le souverain pontife fait paraître son encyclique *Au Milieu des sollicitudes* avec cette exhortation: «Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-là, soyez-lui soumis comme représentant le pouvoir venu de Dieu.»¹⁴

Se développe alors en France un intransigeantisme basé sur le refus de l'individualisme, du libéralisme, de la sécularisation-laïcisation.¹⁵ D'une vision intransigeante, fondamentalement antilibérale aussi bien qu'antisocialiste, les catholiques sociaux passent, comme l'a souligné Emile Poulat, à un intégralisme qui, tout en souhaitant imprégner la totalité des aspects de la vie politique et sociale par le message évangélique, en vient à accepter la démocratie. Ce courant démocrate, moderne, représenté par une génération nouvelle de jeunes

¹² Chr. PENNERA (v. note 3).

¹³ Y.-M. HILAIRE et G. CHOLVY, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, 1986, t. 2, p. 86.

¹⁴ Ibidem, p. 87.

¹⁵ Jean-Dominique DURAND, *La mémoire de la Démocratie chrétienne. Expériences et combats avant 1945*, dans: E. LAMBERTS (dir.), *Christian Democracy in the European Union, 1945–1995* (Kadoc-Studies 21), Leuven 1997, p. 15.

prêtres et laïcs, s'incarne au début du XX^e siècle dans le Sillon de Marc Sanguier avec une revue qui apparaît en 1894.¹⁶ L'ardeur démocratique de »Marc« est contagieuse: »parce que le catholicisme est la plus religieuse des religions, c'est-à-dire celle qui développe le mieux l'instinct de dévouement, de solidarité sociale, de responsabilité et de fraternité humaine, nous voulons mettre cette force au service de la démocratie en proclamant bien haut non pas que nous sommes démocrates parce que le catholicisme nous impose cette idée, mais parce qu'étant démocrates nous trouvons dans l'amour du Christ, une force puissante pour réaliser la Démocratie.«¹⁷ Ce courant de pensée et d'action démocrate-chrétien va rassembler, à l'initiative des écrits pontificaux, notamment ceux de Léon XIII et d'une réflexion des laïcs comme Guiseppino Toniolo, des hommes issus de deux courants correspondant aux deux défis à relever: celui du libéralisme catholique qui insiste sur les libertés notamment religieuses, avec pour conséquence l'acceptation du capitalisme libéral et un certain indifférentisme politique, celui du catholicisme intransigeant qui s'attache à la priorité du souci social, et dont certains de ses membres deviennent démocrates.

Ce mouvement de conquête souligne le rôle décisif des laïcs dans le renouveau ecclésial. Entre 1907 et 1914, dans soixante diocèses se tiennent des congrès diocésains et partout se créent des comités diocésains d'ACJF. De 15 000 membres recensés en 1898, l'ACJF passe à 140 000 jeunes en 1913, avec comme président, depuis 1909, le futur cardinal Pierre Gerlier.¹⁸ La moitié des effectifs est issue de l'Ouest, du Nord-Pas-de-Calais qui compte 20 000 membres, de Franche-Comté, du sud-est du Massif Central dans le Tarn, de l'Aveyron, de l'Ardèche. Le mouvement est également présent en Champagne, Bourgogne, Picardie et en Aquitaine. Sous la conduite du père Corbillé, aumônier du mouvement à partir de 1911, la diffusion des *Annales de la Jeunesse* offre une ligne de conduite à l'ensemble des groupes de Jeunesse catholique. Robert Schuman, devenu président de l'association diocésaine de la Moselle, construite sur le modèle allemand, est amené à parcourir le diocèse, à animer des réunions dans les deux langues. Un de ses amis lui rappelle cette nouveauté essentielle à la renaissance catholique du début du XX^e siècle: »Parce que dans notre société, l'apostolat laïque est d'une urgente nécessité et que je ne puis imaginer de meilleur apôtre que toi... Tu resteras laïc car tu réussiras

16 Jean-Claude DELBREIL, *Centrisme et Démocratie chrétienne en France. Le Parti Démocrate Populaire des origines au MRP, 1919-1944*, Paris 1990, p. 15.

17 Louis BITON, *La Démocratie Chrétienne dans la politique française*, Angers [1955], p. 80-81: Discours de Marc Sanguier le 18 février 1906, 5e congrès du Sillon.

18 Ch. MOLETTE, *L'Association catholique de la Jeunesse française (1886-1907)*, Paris 1968.

mieux à faire le bien, ce qui est ton unique préoccupation... Il m'est d'avis que les saints de l'avenir seront des saints en veston.«¹⁹

La Grande Guerre où des retours à la pratique, des conversions telles celle d'Henri Ghéon²⁰ se manifestent, est marquée par une réserve initiale de Benoît XV dès le début du conflit, par son refus de prendre parti au grand scandale des nations démocratiques qui affirment mener une guerre »de la justice et du droit«²¹. Par la suite, en mars 1916, il parle de »suicide de l'Europe civilisée« et dans la note pontificale du 1^{er} août 1917, il propose une paix de compromis pour éviter ce »massacre inutile«, »cette horrible boucherie«²² au risque de paraître venir au secours des empires centraux et d'être à l'origine de la »légende noire« sur le cardinal Pacelli. Le conflit remet en cause le système parlementaire parce qu'il n'a pas empêché la course à l'abîme mais conforte la place des catholiques qui ont pris leur place dans chaque nation concernée. Matthias Erzberger, député centriste, après Georg von Hertling, ancien président du Zentrum et chancelier du Reich, conduit la délégation des plénipotentiaires allemands à Rethondes. Denys Cochin, un monarchiste libéral, entre au gouvernement Briand en 1915 non pas comme il le souhaite à la Défense mais en tant que sous-secrétaire d'Etat au blocus et s'occupe aussi des affaires religieuses. Les aumôniers et surtout les curés »sacs au dos« payent un lourd tribut à leur patrie avec un mort pour huit et un blessé sur trois clercs mobilisés. Malgré »la rumeur infâme«, la guerre »nationalise« les catholiques français intransigeants ou libéraux même si l'abbé Lemire approuve les propos du pape.²³

Cependant, en Lorraine, les catholiques redoutent les retrouvailles avec une France anticléricale. Robert Schuman devient français en novembre 1918 et voit partir ses amis allemands comme l'archiviste Aloys Ruppel, ami de l'Unitas et futur conservateur du musée Gutenberg de Mayence, puis Mgr Benzler, son protecteur. Cependant, le vicaire général Pelt qui lui succède est un ami personnel de Schuman.²⁴

Celui-ci doit faire face à une grosse surcharge professionnelle car le départ des avocats allemands crée un vide et il prend des collaborateurs comme Maître

19 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 115.

20 Nadine-Josette CHALINE (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris 1993, p. 67.

21 Maurice VAUSSARD, *Histoire de la Démocratie Chrétienne, France, Belgique, Italie*, Paris 1956, p. 239.

22 Jean-Dominique DURAND, *L'Europe de la Démocratie chrétienne*, Bruxelles 1996, p. 178.

23 N.-J. CHALINE (v. note 20), p. 156-163.

24 François ROTH, *Robert Schuman. Vom lothringischen Katholiken zum europäischen Staatsmann, 1886-1963*, dans: Karl Heinz DEBUS (dir.), *Robert Schuman. Lothringer. Europäer. Christ*, Speyer 1995, p. 73-88.

Gaudu, catholique breton, puis des stagiaires comme ses collègues Wolff, Moppert et Ditsch.

A la fidélité à sa petite patrie, prioritaire voire exclusive durant la première période de sa vie, vient s'adjoindre dès lors celle qui l'attache indéfectiblement à la nation française, redevenue patrie de son »pays«.

2. Un catholique patriote par conviction

Le député mosellan

Robert Schuman est choisi comme candidat de l'Union républicaine lorraine en 1919 pour défendre les intérêts de l'Alsace-Moselle qui vit encore sous le régime du concordat de 1801. Député en fin 1919, son parti ayant obtenu la majorité absolue, il devient tête de liste en 1924. Lors du scrutin d'arrondissement en 1928 dans la circonscription de Thionville-Est qui compte des quartiers ouvriers, il doit attendre le second tour pour triompher de l'opposition communiste. Par la suite, il est réélu facilement au premier tour en 1932 et 1936. Avec son groupement politique régional, il choisit de s'associer au Bloc national puis à Poincaré avant d'entrer en 1931 au PDP.²⁵ Ses succès s'expliquent par l'efficacité du réseau des maires et curés dont l'archiprêtre de Thionville, le chanoine Wagner, qui sont totalement acquis à sa cause. Il assiste aux réunions de l'action catholique mosellane ou envoie un message à chaque assemblée générale. Il est soutenu par la presse catholique de langue allemande comme le *Volkszeitung* de son ami l'abbé Valentiny et de langue française comme *l'Echo de Thionville*.

Son succès ne relève pas de l'opportunisme en matière de conviction chrétienne. Il habite une maison à Scy-Chazelles juste en face d'un couvent, assiste à la messe chaque jour, fait oraison, puis travaille et se refuse à jouer les assistantes sociales en tant que député. Il choisit de s'installer à Paris dans un modeste pied-à-terre près de l'église Saint-Thomas d'Aquin dont il devient le paroissien. Passionné de manuscrits anciens et autographes, il passe ses vacances dans les Alpes à La Grave ou en Italie où il visite églises, sanctuaires et monastères.²⁶ Vincent Auriol par la suite parle de Schuman comme »l'homme à la soutane invisible«²⁷. Etienne Borne corrige et fait remarquer que »son appartenance religieuse n'était chez lui source d'aucun complexe, ni de supériorité, ni d'infériorité. Il savait, car il était un bon lecteur de bons textes, que les conseils de la sagesse catholique rejoignent l'humanisme de la raison

²⁵ J.-C. DELBREIL (v. note 16), p. 191.

²⁶ F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 119.

²⁷ Vincent AURIOL, *Journal du Septennat, 1947-1954*, Paris 1970-1978, t.1: 1947, t. 2: 1948.

pratique en la poussant seulement jusqu'au bout de sa logique²⁸. Ni traditionaliste, ni contre-révolutionnaire, il fait sienne la conception augustinienne et thomiste de l'histoire avec l'ambivalence de la réalité à la fois citée du mal et citée de Dieu intimement et inexorablement mêlé comme en Allemagne où Edith Stein voisine avec Adolf Hitler, Dietrich Bonhoeffer avec Heinrich Himmler:²⁹ »Nous sommes des instruments bien imparfaits d'une Providence qui s'en sert dans l'accomplissement de grands desseins qui nous dépassent. Cette certitude nous oblige à beaucoup de modestie, mais nous confère une sérénité que ne justifierait pas toujours nos expériences personnelles considérées d'un point de vue simplement humain.«³⁰

Ce parlementaire actif, travailleur, est très présent à la Commission d'Alsace-Lorraine dont il est plusieurs fois le président. Sa connaissance très précise des dossiers, son aptitude à la rédaction des textes lui permettent de réaliser son objectif prioritaire qui consiste à sauvegarder le statut religieux et scolaire des deux départements. Dans ce but, il n'hésite pas à menacer le gouvernement quand celui-ci cherche à remettre en cause les acquis des départements alsaciens et mosellans. Lors des projets de «lois républicaines» à l'été 1924, il parle au nom de 21 députés alsaciens-lorrains sur 24, le 19 juin 1924: »poursuivre la réalisation d'un tel programme serait non seulement contraire aux principes démocratiques si souvent invoqués dans la déclaration ministérielle mais ce serait jeter dans notre région un trouble grave au sujet duquel nous déclinons toute responsabilité«. Le quotidien *Le Lorrain*, le lendemain, rappelle que »M. Schuman a donné au gouvernement un solennel avertissement... Que M. Herriot le sache, ceux qui n'ont pas craint de résister aux Boches même au prix de leur liberté, ne céderont pas devant le bloc des Gauches.«³¹ Robert Schuman refuse le choix autonomiste, favorise l'assimilation juridique progressive et cultive les relations avec les Alsaciens, pour éviter l'opposition née du reproche d'une domination alsacienne dans le Reichsland, et surtout avec Henri Meck fondateur des syndicats chrétiens et député de Molsheim.³²

Le choix centriste

En Allemagne, il aurait vraisemblablement siégé au Zentrum, en France, il s'inscrit au groupe de l'Entente présidé par François Arago jusqu'en 1924 puis à l'Union républicaine et démocratique présidé par Louis Marin, député de

28 Etienne BORNE, *Forces nouvelles*, 12 décembre 1963, cité par J.-D. DURAND, (v. note 22); p. 96.

29 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 134.

30 Robert SCHUMAN, *Pour l'Europe*, Paris 1963, p. 77.

31 *Le Lorrain*, 20 juin 1924, cité par F. Roth, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 121.

32 Christian BAECHLER, article »Henri Meck« dans: *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. 2, p. 289.

Nancy. Cependant, il désapprouve l'orientation nationaliste et antiallemande et se rapproche progressivement du groupe des démocrates populaires auquel il s'apparente de 1931 à 1938.

Dans les grandes options de Robert Schuman, apparaît son attachement en tant que catholique libéral à la liberté de l'enseignement, la libre entreprise, la propriété privée des moyens de production et son hostilité aux idéologies socialiste et communiste. Opposé de ce fait aux anticléricaux du Cartel des Gauches, il se montre clairement républicain, et défend le régime parlementaire, avec un gouvernement responsable devant le parlement et pratiquant une gestion orthodoxe et scrupuleuse de l'équilibre budgétaire. Tout en appréciant personnellement l'humanisme de Léon Blum qu'il défend lors de sa persécution durant la guerre, il s'oppose au Front populaire non pas tant pour les mesures sociales qu'il accepte que pour les menaces sur la propriété patronale ou pour le danger représenté par des structures comme l'office du blé, par la modification du statut de la banque de France et la dévaluation du franc. Catholique social, il est proche des semaines sociales auquel il participe, et encourage la création de sections départementales de la CFTC en Moselle à l'initiative d'Henri Meck, responsable syndicaliste chrétien d'Alsace et de Jules Catoire, fondateur du syndicat libre des mineurs dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais.³³ Il est favorable aux lois sociales de 1928–1932 sur le logement, l'assurance-maladie et les allocations maternité. Patriote modéré mais non modérément patriote, il est plus près d'Aristide Briand que de Raymond Poincaré même s'il apprécie l'occupation de la Ruhr en 1923. Il s'inquiète de l'échec de la coopération internationale dans les années trente, se pose la question de l'intérêt des régimes néo-corporatistes de Dollfuss et de Salazar comme remèdes à la faiblesse des démocraties parlementaires occidentales mais surtout réfléchit aux erreurs commises à l'égard de l'Allemagne.³⁴

La défense du pays

Dès septembre 1939, il s'occupe des 200 000 mosellans évacués dans le sud-ouest de la France, devient secrétaire d'Etat aux réfugiés dans le gouvernement Reynaud pour ses compatriotes en mars 1940. Il signe même les pleins pouvoirs à Pétain puisque Laval lui a affirmé que seul celui-ci peut permettre à l'Alsace-Moselle de rester française mais ne reste pas dans le gouvernement de Pierre Laval, formé le lendemain du 10 juillet 1940. Il refuse de «coopérer», une fois revenu en Moselle, au nouvel ordre alors que le gauleiter Josef Burckel lui fait des avances. Il demande que l'on précise le nouveau statut des citoyens du Reichsland reconstitué ce qui lui vaut d'être emprisonné, en tant que personnalité influente, avant la fin

33 Bruno BÉTHOUART, *Jules Catoire*, Arras 1996, p. 85–86.

34 R. POIDEVIN (v. note 2).

de 1940 à Metz puis, en résidence surveillée, dans le pays de Bade à Neustadt où il correspond avec Agnès Ernst. Ayant réussi à s'évader le 1^{er} août 1942, il mène une vie clandestine jusqu'à la Libération en se réfugiant dans des monastères comme ceux d'En-Calcat et de Ligugé près de Poitiers. Après une dernière rencontre, en octobre 1942, avec Pétain où il est convaincu qu'il n'y a plus rien à attendre de lui, il s'enfonce dans la clandestinité après l'arrivée des Allemands en novembre 1942 en étant hébergé en Savoie et dans l'Ain avec comme carte d'identité, celle de Robert Durenne, du nom de famille de sa mère. Son collaborateur, François Bloch-Lainé en 1947-1948 rappelle qu'il «avait fait sa guerre à sa manière»³⁵. Cette période l'amène à affiner, par des lectures et des réflexions, sa conception sur l'Europe et les rapports franco-allemands.

Ayant été «lavé» des accusations de collaboration par un jury d'honneur qui le relève de l'inévitabilité, sur intervention du général de Gaulle le 15 septembre 1945, puisqu'il a voté les pleins pouvoirs à Pétain, il est élu député sous l'étiquette «Union lorraine» en octobre. Il rejoint alors le MRP dont il devient le président de la fédération mosellane, malgré la suspicion des nouveaux venus du parti le trouvant trop à droite, et de certains anciens du PDP qu'il a quitté en 1938.³⁶ Le Mouvement républicain populaire est traversé par plusieurs débats notamment au sujet des choix tactiques après la Libération. Lors du départ du général de Gaulle en janvier 1946, les gaullistes, au sein du MRP, doivent s'incliner devant les travaillistes qui préfèrent, au nom de l'intérêt national, éviter «le tête-à-tête marxiste» qui comporte le risque d'un gouvernement sous direction communiste. Durant cette même période, les libéraux concèdent aux dirigistes dans la conduite de l'économie des satisfactions comme les premières nationalisations et l'instauration d'une planification sous la direction de Jean Monnet même si la majorité partage une réelle méfiance devant les risques d'étatisation au sein du Tripartisme. Robert Schuman, situé dans cette tendance «modérée», devient président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, dès novembre, du fait de ses compétences et pour ne pas laisser la SFIO s'installer dans ce fauteuil. Il rassure les conservateurs qui préfèrent voter pour le MRP en 1945 «faute de mieux». En juin 1946, il est choisi comme ministre des Finances dans le gouvernement Bidault et le reste jusqu'en novembre 1947: il publie *l'Inventaire de la situation financière* qu'il a mis en place avec son directeur de cabinet, François Bloch-Lainé, et qui contribue à stabiliser les finances publiques. «C'est un homme honnête, timide, consciencieux, conciliant. Il s'incline devant les arguments de bon sens: je crois qu'il pourra faire un gouvernement durable» selon Vincent Auriol le président d'une république en quête d'hommes de sang-froid.³⁷

35 M.-P. CHÉLINI (v. note 5), p. 23.

36 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 132.

37 V. AURIOL (v. note 27).

Robert Schuman, en effet, prend une dimension nouvelle durant ces années de crise. Il reçoit l'investiture de l'Assemblée comme président du Conseil le 22 novembre 1947 par 412 voix contre 183 après l'échec d'un gouvernement de «troisième force» proposé par Léon Blum³⁸ au plus fort moment de la crise politique et diplomatique liée au développement de la Guerre froide. Son choix est clair; comme Adenauer Outre-Rhin, il veut s'arrimer au bloc occidental avec le plan Marshall et cherche à respecter les équilibres financiers sur le plan budgétaire avec René Mayer. Il doit faire face à la pression quasi révolutionnaire des cégétistes qui, en accord avec les dirigeants du parti communiste, font monter la pression des revendications sociales et prônent, pour obtenir gain de cause, «les grèves insurrectionnelles». Robert Schuman s'appuie alors, dans le pays, sur des hommes de confiance pour, sur le terrain, dans les lieux d'affrontement, tenter d'arrêter et d'annihiler ces mouvements: Jules Catoire est ainsi envoyé dans les mines du bassin du Nord-Pas-de-Calais pour juger de l'opportunité ou non de l'envoi des troupes commandées par le général Massu.³⁹ Robert Schuman réussit à calmer le jeu, à ramener à la raison les grévistes et à faire revenir l'ordre dans le pays, sans effusion de sang. »Il présidait nos réunions nocturnes avec un calme, un détachement extraordinaire. C'était un pilote calme et taciturne« selon René Mayer. Il fait ainsi la démonstration, avec la précieuse contribution du socialiste Jules Moch, son ministre de l'Intérieur, de son sang-froid, de son courage empreint de réalisme: »si les lumières sont éteintes à ton retour, c'est que la situation est désespérée«, confie-t-il à son ami Jules Catoire en 1948.

En tant que ministre des Affaires étrangères, il doit couvrir l'aggravation de la Guerre d'Indochine, puis les répressions en Tunisie en janvier 1952, celles du Maroc en août 1953. Il n'approuve pas et estime que la décolonisation est inéluctable dans son processus planétaire. Il soutient certaines prises de position de Pierre Mendès France avec lequel il demeure en contact par l'intermédiaire de l'*Express*. Dans sa déclaration du 10 juin 1950, il évoque la possibilité pour la Tunisie d'aller »vers l'indépendance«⁴⁰. Il est, comme souvent, en accord avec les positions de l'Eglise qui prône la mise en place d'un clergé indigène. Dès lors la rivalité avec Georges Bidault s'accroît au sein du Mouvement où sa popularité grandit à mesure qu'il renforce et justifie ses choix personnels. L'ancien chef du CNR, conscient de cette évolution, se laisse aller à quelque aigreur en janvier 1948: »Il est significatif que la République soit capable de faire d'un homme politique moyen un chef de gouvernement remarquable«. Jean Monnet résume, en contrepoint, l'opinion de ceux qui l'ap-

38 Robert BICHET, *La démocratie chrétienne en France. Le Mouvement républicain populaire*, Besançon 1980, p. 136.

39 B. BÉTHOUART (v. note 33), p. 220-222.

40 Jean LACOUTURE, *Pierre Mendès France*, Paris 1981, p. 268.

précien: »j'aimais sa simplicité et son bon sens, je respectais sa vertu d'honnêteté et la force d'âme qui transparaissait de sa personne«⁴¹.

Catholique par conviction, Robert Schuman prend le parti de défendre non seulement sa petite patrie qui doit conserver son identité propre, notamment sur le plan religieux et scolaire, mais il fait la démonstration, après s'être préservé durant la guerre des choix tragiques, non seulement de sa compétence économique et diplomatique mais aussi de sa stature d'homme d'Etat.

3. Un européen de raison

L'incontournable réconciliation avec l'Allemagne

La question est intrinsèquement liée à la personnalité, à l'histoire personnelle de Robert Schuman. Pendant les années vingt, il s'associe aux efforts de paix entrepris dans le cadre de la SDN conçue par le presbytérien Wilson et son esprit juridique, il applaudit aux propositions d'Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères de 1924 à 1932, pour le règlement des réparations allemandes et des dettes interalliées entre 1924 et 1929, dans la normalisation des relations diplomatiques avec l'Allemagne en 1925–1926. Il apprécie les projets d'Union européenne de 1929 en se présentant comme un homme de paix et de conciliation à l'opposé du nationaliste chauvin ou du germanophile effréné. Pendant les années trente, il n'hésite pas à condamner les entreprises italiennes en Ethiopie mais accepte, au nom du réalisme et au détriment des Tchèques, la paix de Munich comme un moment de répit. Au sortir de la guerre, en 1945, l'opinion française est prête à accepter un règlement de la »question allemande«. Deux solutions s'offrent: soit privilégier la forme autoritaire avec un contrôle interallié très étroit sur une Allemagne décentralisée selon la volonté de de Gaulle et de Bidault, soit s'engager dans une forme d'intégration à parts égales des nations une fois démantelées les sources institutionnelles et culturelles du militarisme allemand. Robert Schuman a tranché en faveur de la seconde option avec d'autres résistants comme les socialistes tels que Blum et Mayer mais aussi Guy Mollet, les modérés de René Laniel, la gauche humaniste avec François Mitterrand alors que de Gaulle, les communistes continuent de s'appuyer sur le concept d'»une Europe anti-allemande«⁴². La manifestation de cette tendance européiste se vérifie en 1948 par la fondation d'un Mouvement européen.

41 François ROTH, *op. cit.*, p. 127, 133.

42 Gérard BOSSUAT, *L'Europe occidentale à l'heure américaine 1945–1952*, Bruxelles, 1992, p. 80–90, et *La France, l'aide américaine et la construction européenne*, thèse de doctorat, 2 tomes, Paris, 1992, t. 1, p. 74–80.

Serge BERSTEIN, Jean-Marie MAYEUR, Pierre MILZA (dir.), *Le M.R.P. et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 1993.

D'autre part, l'Allemagne a changé: le poids des länder occidentaux et méridionaux comme la Rhénanie-Westphalie, la Hesse, le Bade, le Wurtemberg, et la Bavière catholiques et anti-prussiens l'emporte sur le nationalisme germano-centrique arrogant et martial des Prussiens. En 1948, un sondage fait par les Américains sur la zone d'occupation alliée donne 70 % d'opinions favorables chez les Allemands à l'unification européenne. Cependant les Français et les Allemands ne sont plus maîtres de leur destin du fait de la Guerre froide. Ils ont choisi et ont besoin du parapluie américain mais aussi des finances de l'Oncle Sam. Le plan Marshall, proposé en juin 1947, veut lier l'aide à une libéralisation économique et commerciale ainsi qu'à une coopération européenne en créant l'OECE en 1948 et en regroupant les trois zones d'occupation, comportant 10 länder, en un ensemble organique à égalité avec les autres partenaires occidentaux. Après la création du Deutsche Mark en juin 1948, la RFA se constitue en septembre 1949.⁴³ Une autre organisation, l'OTAN, créée en avril 1949, lie diplomatiquement l'Europe occidentale forte de la France, la Belgique et la Grande-Bretagne aux USA, et en mai 1949, est constitué le Conseil de l'Europe qui a pour but de préparer la mise en place d'une confédération des Etats mais dont les fonctions politiques sont très limitées.

La pratique quotidienne de Robert Schuman l'a amené à élaborer des réflexions sur les erreurs commises à l'encontre de l'Allemagne: «Mon expérience personnelle m'empêche de rêver quand il s'agit de l'Allemagne.» Tirant les conclusions de la période qui précède, il considère qu'«on a tout refusé aux Allemands quand on pouvait leur donner quelque chose et on leur a tout donné quand on aurait dû leur refuser. La paix ne peut être fondée que sur l'égalité. Nous avons manqué la paix en 1919 parce que nous avons introduit la discrimination et l'esprit de supériorité. Nous sommes en train de recommencer les mêmes erreurs.»⁴⁴

La «bombe» de 1950

Devenu ministre des Affaires étrangères en août 1948, à l'âge de 62 ans, Robert Schuman ne possède pas encore l'aura de Georges Bidault auprès des militants ni la même approche des affaires. Un des fonctionnaires du ministère, Jacques Dumaine, trace un portrait dans la tonalité de l'homme: «la personnalité de mon ministre est plus complexe que son premier reflet... Son origine irréductible, sa formation religieuse, son éducation hors de France déterminent les mobiles de ses décisions.»⁴⁵ Robert Schuman s'entoure d'une équipe composée de Bernard Clappier et de Jacques de Bourbon-Busset et où Jean Monnet, commissaire au plan, est souvent reçu. Les deux objectifs fondamentaux de

43 Antoine WAHL, *Histoire de la République fédérale d'Allemagne*, A. Colin, 1991.

44 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 128.

45 R. POIDEVIN (v. note 2), p. 84 sq. et p. 174 sq.

sa politique consistent à consolider la solidarité avec le monde libre et à amorcer une politique allemande nouvelle en gagnant d'abord la confiance de ses collègues anglo-saxons, l'américain Dean Acheson et le britannique Ernest Bevin ainsi que celle du belge Paul-Henri Spaak.

Grâce à Maurice Schumann, il fait la connaissance de Konrad Adenauer en 1946⁴⁶ et partage ses convictions sur la nécessité d'un choix occidental mais observe la méfiance du chancelier devant les souhaits français d'une internationalisation de la Sarre. Avec De Gasperi le contact décisif se fait plus tard, dans une entrevue à Santa Margherita en février 1951⁴⁷: «rencontre de deux hommes, de deux destinées que tout concourait à rapprocher: la formation intellectuelle, les expériences politiques, une même foi chrétienne profonde et vécue». Robert Schuman aime se présenter comme un «lotharingien par origine»⁴⁸, Adenauer est rhénan de Cologne, De Gasperi est originaire du Trentin qui appartient jusqu'en 1918 à l'Autriche-Hongrie. Ces hommes des marges se retrouvent dans une même approche pragmatique et cosmopolite de la politique: «Si je me trouve à cette place, ce n'est pas parce que je l'ai cherchée, c'est sans doute parce qu'il a fallu quelqu'un de cette frontière de l'Est pour tenter de faire coexister en paix deux pays qui se sont souvent déchirés», estime-t-il en novembre 1949⁴⁹. Ces trois «pères fondateurs» partagent la même conception spirituelle de la vocation de l'Europe comme le fait remarquer Konrad Adenauer dans un courrier à Robert Schuman le 23 août 1951: «Je tiens pour un signe particulièrement favorable, providentiel même, que tout le poids des tâches à accomplir repose sur les épaules d'hommes qui, comme vous, notre ami commun le président De Gasperi et moi-même, sont pénétrés de la volonté de développer et de réaliser le nouvel édifice de l'Europe sur des fondements chrétiens.»⁵⁰ A sa manière, Vincent Auriol reprend le thème d'une manière aussi ironique qu'amusante: «L'Eglise a fait la triple alliance, Adenauer, Schuman, Gasperi, trois tonsures sous la même calotte.»⁵¹ Maniant tous les trois la langue de Goethe, ces responsables peuvent échanger sans intermédiaires sur les questions essentielles.

Les prémisses de l'initiative reviennent à Jean Monnet. Celui-ci a rédigé avec ses collaborateurs et notamment Hirsch et Paul Reuter⁵² un texte qu'il

46 Maurice SCHUMANN, *Regards sur le MRP*, dans: *France Forum*, n° 316, 1997, p.39.

47 Pierre GUILLEN, *Les questions européennes dans les rapports franco-italiens de la rencontre de Santa Margherita (février 1951) au voyage de Pierre Mendès France (janvier 1953)*, dans: J.-D. DUROSELLE, E. SERRA, *Italia e Francia 1946-1954*, Milano 1988, p. 298-313.

48 J.-D. DURAND, (v. note 22), p. 139.

49 F. ROTH, *Robert Schuman* (v. note 4), p. 128.

50 R. SCHUMAN (v. note 30), p. 77.

51 V. AURIOL (v. note 27).

52 Wolf D. GRUNER, «*La place de l'Allemagne dans l'Europe*», dans: G. BOSSUAT et A. WILKENS, *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Paris 1999, p. 141; Paul Reuter, professeur de droit, fait office de conseiller juridique au quai d'Orsay.

transmet à Georges Bidault qui, très occupé notamment par la recrudescence de grèves,⁵³ n'a pas le temps de lui répondre. Jean Monnet décide d'en faire part à Robert Schuman qui, en tant que ministre des Affaires étrangères, est à la recherche d'une proposition qui pourrait éviter à la France d'être en fâcheuse posture lors d'un conseil atlantique prévu le 10 mai. Pour sortir du piège de la question de la Ruhr, du statut de la Sarre et des plafonnements de production imposés à l'Allemagne à 55 % de son niveau de 1936-1937,⁵⁴ il est nécessaire que le représentant français puisse proposer une solution ou faire une ouverture. En un week-end, Robert Schuman lit le projet de Jean Monnet et demande à Bernard Clappier, dès son retour le lundi, de le mettre en forme pour le proposer au conseil des ministres suivant. Il prend soin de prévenir Konrad Adenauer par l'intermédiaire du mosellan Robert Mischlich. Membre de son cabinet, celui vient informer le chancelier et surtout obtenir son accord, la veille de la déclaration. Le 9 mai 1950, devant 200 journalistes stupéfaits, Robert Schuman peut faire l'annonce de ce plan qui est ouvert à tous les pays de l'Europe occidentale, mais n'en regroupe que six, la France, l'Italie, la RFA et le Bénélux. La présence de l'Italie n'étonne pas puisqu'en 1947 a été proposée une union douanière entre la France, l'Italie et le Bénélux qui échoue mais qui prouve l'état d'esprit positif d'alors.

Ce projet établit une communauté européenne du charbon et de l'acier qui dépasse l'union douanière avec une simple absence de taxation et qui intègre une gestion cartellisée et supranationale de ces deux produits. Sans toucher aux structures de chaque entreprise, le prix de vente et le volume de la production sont fixés par une Haute Autorité composée de 9 membres sous le contrôle d'une Assemblée et d'une Cour de justice. Une telle solennité s'explique par le rôle-clé de ces deux produits, surtout le charbon qui représente alors les trois quarts de l'énergie consommée en Europe. Jean Monnet est nommé premier haut-commissaire en 1952. L'aspect économique est secondaire par rapport aux finalités politiques: il s'agit d'amorcer un processus de supranationalité dans le cadre d'une coopération sur un pied d'égalité qui permet de recueillir l'adhésion de la toute jeune RFA. »Nous l'avons déclaré le 9 mai, nous ne l'avons pas caché. Une réussite partielle n'a pas seulement valeur de démonstration; elle est plus qu'un précédent qu'on invoque et qui encourage; elle est un commencement, un point de départ pour des réalisations plus ambitieuses.«⁵⁵

Le contenu et les implications politiques n'échappent à personne. Les gaulistes et les communistes sont opposés en France de même que les sidérurgistes qui se voient installés sous un contrôle réel. Le pape Pie XII en coulisse, Paul-Henri Spaak, et surtout De Gasperi et Adenauer soutiennent le projet. Robert

53 R. BICHET (v. note 38), p. 307.

54 M.-P. CHÉLINI (v. note 5), p. 25.

55 R. SCHUMAN (v. note 30), p. 35.

Schuman plaide en faveur de son plan sous les gouvernements Pleven, Queuille, Faure, Pinay entre juin 1950 et décembre 1952. Il faut attendre juillet 1952 pour que l'ensemble des ratifications soit obtenu: 160 millions de personnes, 210 millions de tonnes de charbon et 33 millions de tonnes d'acier sont impliquées dans cet accord, sept années après l'armistice. La Grande Bretagne se montre alors réservée.

Le pédagogue d'une France dans l'Europe (*Europae magister egregius*)⁵⁶

A la suite de l'échec de la CED, et notamment dans son ouvrage *Pour l'Europe*, Robert Schuman se livre tout entier à cette mission. Il estime que l'intégration politique et économique doit désormais être la tâche prioritaire avant même l'intégration militaire qui peut attendre. Comme Adenauer qui croit que la RDA n'est qu'une création artificielle de l'URSS, il estime que cette communauté doit se préparer à accueillir les peuples de l'Est: «Nous devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y recueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'ils ont subies jusqu'à présent, nous demanderaient leur adhésion et leur appui moral.»⁵⁷ A partir de 1953, il ne remplit plus de fonction ministérielle, sauf celle de la Justice en 1955, il préside l'Assemblée européenne de l'ensemble CEE, CECA, CEEA (Euratom) de 1958 à 1960, qu'il doit quitter pour raison de santé. Son opposition à de Gaulle, notamment en mai 1958, provient de sa conviction que le général, trop nationaliste à son goût, va faire échouer les projets européens.⁵⁸

Même si «c'est à Robert Schuman seul qu'il faut attribuer la conversion totale du MRP à l'idée européenne»⁵⁹, celui-ci n'a pas le monopole d'un tel choix. D'autres que lui ont bataillé au sein du MRP et dans les autres partis comme Guy Mollet qui a signé le traité de Rome en 1957, comme de Gaulle qui s'entend avec Adenauer en 1963. Étonné, Robert Schuman, qui ne pensait pas à une telle attitude de la part du général, en conçoit un certain dépit. L'échec de la CED qui mêle la politique des blocs et l'intégration européenne le touche parce qu'il a choisi de défendre le projet après en avoir été convaincu par De Gasperi, fervent partisan d'une telle solution.⁶⁰ Il comprend cependant la position de Mendès France et, avec quelques députés, vote en faveur de la ratification des accords de Paris en décembre 1954 comme les démocrates chrétiens italiens qui choisissent également d'approuver le compromis malgré ses imperfections.

56 M.-P. CHÉLINI (v. note 5), p. 26.

57 *France Forum*, n° 52, novembre 1963.

58 Archives de Jules Catoire: notes prises lors des débats du groupe parlementaire en mai 1958.

59 P. LÉTAMENDIA, *Le MRP* (thèse), Bordeaux 1975, p. 117.

60 J.-D. DURAND, (v. note 22), p. 159.

Parmi les clés du succès figurent des besoins fondamentaux à satisfaire pour un continent éprouvé durant ce siècle par deux guerres meurtrières: la paix, la prospérité, l'épanouissement culturel d'une Europe forte de ses diversités nationales. Ces impératifs expliquent le soutien des autorités pontificales avec Jean XXIII en 1957: «Les pays d'Europe qui ont admis le principe de déléguer une partie de leur souveraineté à un organisme supranational entrent, croyons-nous, dans une voie salutaire, d'où peut sortir pour eux-mêmes et pour l'Europe une vie nouvelle dans tous les domaines.»⁶¹ Robert Schuman ne cache pas cependant l'objectif final à poursuivre: il faut atteindre la communauté européenne supranationale comme l'indiquent les motifs du texte de la CECA avec une autorité unique et souveraine en respectant une progressivité dans la démarche. Il envisage d'abord une association (CEE), puis une confédération (Union Européenne) puis avec l'accord de l'opinion, une confédération de type suisse précédant une Fédération à l'allemande. Le statut final est à inventer, il ne doit pas ressembler à l'Etat centralisé jacobin.

La démarche doit être avant tout pragmatique, adaptée aux réalités, aux réactions, il faut convaincre, ne pas brûler les étapes, poser des gestes concrets et ne pas s'enflammer dans des débats de théologie politique sur les grands thèmes à la mode comme le type d'Europe, libérale ou socialiste, sur les rapports entre cette entité et les Nations ou les Etats. «L'Europe naîtra des réalités concrètes qui créeront d'abord des solidarités de fait.»⁶² Selon lui, il s'agit de substituer à un assemblage géographique d'états juxtaposés une communauté de nations distinctes mais associées dans un effort défensif et constructif. «L'Europe a besoin de mieux vivre en mettant en commun la plénitude de ses ressources. Elle doit devenir une entité agissante, consciente de ses particularités, et s'organisant en vue de ses besoins et de ses possibilités propres.» Cependant, il insiste sur la cohérence de ses fidélités: «Nous ne sommes pas, nous ne serons jamais des négateurs de la patrie, oublieux des devoirs que nous avons envers elle. Il ne s'agit pas de fusionner les Etats, de créer un super Etat. Nos Etats européens sont une réalité historique; il serait psychologiquement impossible de les faire disparaître. Leur diversité est même très heureuse et nous ne voulons ni les niveler ni les égaliser. La politique européenne dans notre esprit n'est absolument pas en contradiction avec l'idéal patriotique de chacun de nous.»⁶³

61 Jean-Marie MAYEUR, *Des partis catholiques à la Démocratie chrétienne, XIXe – XXe siècles*, Paris 1980, p. 227.

62 R. SCHUMAN (v. note 30).

63 *Ibidem*.

Conclusion

La longue carrière de député, puisqu'il est élu à l'âge de 32 ans et le demeure 43 ans, encadre un bref passage dans l'exécutif essentiellement de 1946 à 1953. La cohérence de l'oeuvre et de la personnalité de Robert Schuman se comprend à la lumière de sa foi appuyée sur une connaissance des écritures et une pratique assidue de la prière ainsi que sur une fréquentation journalière de l'eucharistie. Il estime dans *Pour l'Europe* que le christianisme «a reconnu la primauté des valeurs intérieures qui seules ennoblissent l'homme»⁶⁴. Trois convictions semblent se superposer dans la personnalité de Robert Schuman et lui donner politiquement une assise française et européenne. Sa fidélité à la petite patrie lui permet de s'installer de plain pied dans la défense de la grande patrie qui a retrouvé ses «enfants perdus» et de mettre en mouvement la grande anticipation qui doit conduire vers la communauté européenne. Georges Bidault, plus atlantiste qu'europpéen, n'a pas, de par ses origines paysannes du Massif Central, autant pressenti cette espérance. L'Europe devient dans les années cinquante pour le MRP une «idéologie de substitution»⁶⁵ qui assure à Robert Schuman au sein des congrès une popularité croissante. Le dessein secret de ces militants, du fait de l'impasse démocrate-chrétienne en France, consiste à espérer que cette idéologie puisse jouer un rôle majeur dans le cadre européen⁶⁶ et ainsi débloquer «par le haut» les pesanteurs historiques d'une vieille nation.

Les ambitions portées par Robert Schuman se réalisent dans une conduite sereine des affaires mais aussi avec de l'audace quand elle est nécessaire. Vincent Auriol reconnaît qu'«il est modéré certes mais [qu'] il peut prendre les décisions les plus hardies»⁶⁷. Lors de la préparation de la CED, un projet de *Communauté politique européenne* englobant la CECA et la CED devait coordonner les politiques étrangères des Etats membres avec la mise en place d'une constitution fédérale créant deux chambres votant les lois, un Conseil exécutif, une Cour de justice, un Conseil économique et social sous le contrôle d'un Conseil des ministres nationaux donnant son avis conforme à l'unanimité sur les décisions essentielles. L'échec de la CED a entraîné l'abandon du projet de communauté politique. A la suite de Robert Schuman, des voix autorisées dans chacun des pays membres s'élèvent en cette fin de siècle et notamment dans les milieux démocrates-chrétiens et socialistes pour exiger que l'Union européenne soit enfin dotée des attributs constitutionnels qui en feraient une

64 Cité par J.-D. DURAND (v. note 22), p. 96.

65 J.-M. MAYEUR (v. note 61), p. 227.

66 R.-E. IRVING, *Christian democracy in France*, London 1973, p. 198.

67 V. AURIOL (v. note 27).

vraie entité politique. Comment emporter l'adhésion des citoyens sans Europe sociale et donc sans la mise en place progressive d'un gouvernement européen?

Annexe

Pistes de recherches proposées

Mesurer l'importance et l'influence de l'entourage de Robert Schuman, tout particulièrement les relations avec Jean Monnet, avec Bernard Clappier, Jacques de Bourbon-Busset, François Bloch-Lainé, Paul Reuter, avec les ambassadeurs dans les pays concernés par l'intégration européenne.

Etudier les rapports sur les questions européennes avec les composantes proches comme des partis politiques tels que la SFIO, les modérés, les radicaux, l'UDSR, comme des syndicats tels que la CFTC, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), le CNPF (Conseil national du patronat français), la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), comme les Mouvements d'action catholique tels que l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française), les mouvements spécialisés comme la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), JAC (Jeunesse agricole chrétienne) et les positions officielles de l'Assemblée des cardinaux et évêques de France.

Faire une analyse des débats internes au sein du MRP en mettant en valeur les partisans de Georges Bidault, plus atlantiste qu'europpéen, les libéraux européens face aux européens sociaux, les opposants à la CED, les partisans de Mendès France.

Repérer les arguments anti-européens utilisés par les adversaires du MRP, surtout chez les gaullistes (RPF, puis Républicains sociaux), chez les communistes.

Archives

Fondation Nationale des Sciences Politiques: Tous les congrès nationaux ont été enregistrés en microfilms. Microfilm n° 51, référence 137.269, congrès de 1944 à 1951; n° 52, référence 137.270, Congrès de 1952 à 1955; n° 53, référence 137.271, congrès de 1956 à 1960; n° 54, référence 137.272, congrès de 1961 à 1967.

Archives Nationales: Cote M.R.P. 350 A.P.

350 A.P. 1 M.R.P 3 et 4 – Questionnaire, Statistiques, adhérents.

350 A.P. 1 M.R.P 5 – Sondages.

350 A.P. 2 M.R.P – dr. 48–50 – Maurice Schumann.

350 A.P. 2 M.R.P. 3 – Comités nationaux.

350 A.P. 3 M.R.P 1 – Sociologie du Mouvement.

350 A.P. 4, M.R.P. 1 – dr. 2, 3, 4, 5, 6 – Personnalités du Mouvement.

350 A.P. 22/23 M.R.P.– Congrès nationaux.

350 A.P. 73 M.R.P. – Biographies de députés.

Série A.S.: archives de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.)

Bibliothèque Nationale: Consultations de microfilms sur la presse nationale: *Le Figaro*, Microfilm D 13; *Le Populaire*, Microfilm D 56; *L'Humanité*, Microfilm D 30; *L'Aurore*, Microfilm D 364; *L'Express*, Microfilm D 462; *La Vie Française*, Gr. Fol R 158

Archives de l'Assemblée Nationale: Consultation des tables nominatives du Journal Officiel des Débats de l'Assemblée Nationale pour les députés avec l'étude de leur disponibilité et leur compétence.

Archives du Quai d'Orsay: Consultation des rapports d'activité des directions du ministère des Affaires étrangères pour la période concernée et des ambassades concernées.

Archives du Conseil de l'Europe: Procès-verbaux de l'Assemblée consultative entre 1950 et 1958.

Archives de l'Union européenne de Florence: Comptes-rendus de la CECA en microfilms.

Archives de la ville de Paris: Cote D 51–2: Archives de Jean Raymond-Laurent, secrétaire général du P.D.P.

Bibliothèque Universitaire de Lille III: Consultation du journal *Le Monde* en microfilm LCZ Z0 41 70 36.

Archives privées: Fondation Robert Schuman, 29, boulevard Raspail, 75007 Paris; Fondation Robert Schuman à Luxembourg, faubourg de Klausen; Fondation Jean Monnet Lausanne, archives Monnet, séries E à G; Institut Marc Sangnier, 38, Boulevard Raspail, 75007 Paris; Archives du Kadoc, Vlamingenstraat 39, 3000 Leuven; Archives du KDC de Nimègue; Fonds Tessier à l'Institut d'histoire sociale de Nanterre, Hauts-de-Seine (4 cartons en dépôt à l'Institut d'histoire sociale de Nanterre portant sur une correspondance durant la guerre et les années cinquante, des conférences, des circulaires et des procès-verbaux de réunions d'U.D., des imprimés, des articles); Centre d'études Edmond Michelet de Brive: correspondance entre Etienne Borne et Edmond Michelet pour la période 1938–1942 et 1947–1952; Archives conservées par Jacques Tessier, Jules Catoire; Archives du Comité des Forges.

Les publications du M.R.P. (sur les thèmes sociaux): *L'Aube* quotidien de 1944 à 1951; *Forces nouvelles* (bimensuel puis hebdomadaire) de 1945 à 1947 et de 1951 à 1967; *Politique*, mensuel de 1945 à 1948; *Terre Humaine*, mensuel, 1951–1956; *France Forum*, mensuel à partir de 1957.

Recours à quelques publications internes du M.R.P. à parution irrégulière comme *Le M.R.P. à l'Action*, *Action fédérale*, *Action ouvrière*, *Action rurale*, *Action familiale et sociale*, *Pour l'information féminine*, *Jeunesse Information*.

Consultation du bulletin de liaison de l'Amicale du M.R.P., *Le M.R.P vous parle*, 133 bis, rue de l'Université, Paris, 7^e avec présentation des procès-verbaux des séances du Groupe parlementaire MRP.

Journaux, revues, publications comme *Esprit*, mensuel; *le Petit Démocrate*, hebdomadaire de 1924 à 1940; *La Démocratie* (journal de la Jeune République).

Les Editions du Petit Démocrate ont publié des brochures dont »Le Parti Démocrate Populaire un effort de dix années 1924–1934, Xe congrès« de Jean Raymond-Laurent en 1934. *Monde Ouvrier*, journal de la L.O.C.; *l'Âme Française* (1917); *Les Nouvelles Equipes françaises* (1938); *Sept, Temps Présent, la Vie intellectuelle, Témoignage chrétien; Réalités* (1952).

Ouvrages de témoins et d'acteurs: R. SCHUMAN, *Pour l'Europe*, Paris 1964. R. BICHET, *La démocratie chrétienne en France: le M.R.P.*, Besançon 1980. G. BIDAULT, *D'une résistance à l'autre*, Paris 1965. E. BORNE, *Qu'est-ce que la Démocratie chrétienne?*, dans: *Démocratie moderne*, 15 novembre 1973. P. PFLIMLIN, *Mémoires d'un Européen de la IV à la Ve République*, Paris 1991, et *Itinéraires d'un Européen, Entretien avec J.- L. English*, Strasbourg 1989. P.-H. TEITGEN, *Faites entrer le témoin, 1940–1958. De la Résistance à la Ve République*, Rennes 1988. J. TEITGEN, *Le gaullisme en question*, Paris 1981.